

**Date :** 4 octobre 2012

**Lieu :** ancien local de Ligue, 224 route Hubert Delisle, 97430 LE TAMPON

La séance est ouverte à 18 h 30 par le président Marc DUBOURDIEU.

**COMPOSITION DU CA :**

**Membres présents :** Maryline ARIEN, Lyne-May RALAIVAO, Sandrine THIEN CHOW KANG, Expédit MONTAUBAN, Vincent LAGIER, Robert RICHARD, Patrice ROBERT, Patrick SCHILLI, Marc DUBOURDIEU.

**Absents excusés :** Benoît BROUSSEAU, Frédéric DELCHIER, Olivier MONTAUBAN.

**Absent non excusé :** Mickaël GARDOQUE

**Membre invité :** Christophe MOUQUET.

**ORDRE DU JOUR :**

**I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 07 juillet 2012, adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 30 août 2012**

Les procès verbaux des réunions du 7 juillet et du 30 août 2012 sont adoptés à l'unanimité.

**II – Agrément des nouveaux adhérents**

Le président rappelle un point des statuts de l'association. Les adhérents doivent être agréés par le Comité Directeur pour faire partie de l'association. Aucune opposition n'ayant été soulevée, le T.T.T. compte à ce jour 51 adhérents.

Certaines cotisations n'ont pas encore été réglées. Pour les adhérents qui auraient de gros soucis financiers, le paiement peut être fractionné. Pour certains cas repérés comme particulièrement difficiles (pour les adultes), le Comité Directeur peut exceptionnellement accorder une licence à un adhérent à condition que ce dernier se mette à disposition du T.T.T. et qu'il réalise certaines tâches particulières qui nous rendraient service : encadrement de séances jeunes, arbitrage ou juge-arbitrage pendant des compétitions, ...

**III – Point sur les finances de l'association**

A ce jour le Tampon Tennis de Table a retrouvé une certaine assise financière. 80 % de la subvention municipale, 100 % de la subvention du Conseil Général ont été récupérés. Nous devrions prochainement recevoir environ 83 % de la subvention CNDS.

La FEDAR a réglé 33 % de sa dette.

Nous avons bien entendu un certain nombre de dépenses à prévoir : remboursement d'un des intervenants de l'action FEDAR, achat de tee-shirts et maillots, prise de licences et engagements d'équipes auprès de la L.R.T.T.

L'échange constant de fichiers entre le trésorier et le président assure une comptabilité très rigoureuse (dépenses, entrées d'argent avec les licences, ...).

Le président s'oppose à l'affichage au club d'une liste des adhérents à jour de leur cotisation.

#### **IV – Partenariat avec l'USEP, actions et prêts de tables**

Le président a signé le mardi 2 octobre une convention de mise à disposition de matériel avec Mickaël DE BOLLIVIER, représentant de l'A.A.S.C.T., association qui gère les activités USEP des écoles du Tampon.

En contrepartie du prêt de six tables d'occasions qui seront déployées dans des écoles, l'USEP sud s'engage à promouvoir l'activité tennis de table (journées de découverte, de promotion, ...).

Une première action s'est déroulée récemment à l'école Charles Isautier du Tampon avec pour effet immédiat l'arrivée de deux nouveaux adhérents dans le groupe « Adultes Loisir ».

Ce partenariat permet de plus à notre entraîneur Christophe MOUQUET d'intervenir quelques heures par semaines dans des écoles.

#### **V – Partenariat avec l'UNSS, actions communes**

Le président a rencontré le responsable des professeurs de sport du collège de Trois-Mares. Ce dernier signale qu'il y a entre 25 et 30 élèves inscrits à l'association sportive de l'établissement, section tennis de table, et qu'ils s'entraînent les jours de semaine durant l'interclasse du midi.

Il doit nous mettre en relation avec le professeur en charge du tennis de table au collège.

Nous proposons d'organiser une après-midi découverte/détection pour ces jeunes. Nous envisageons également d'accorder des réductions sur le coût des licences à ces collégiens s'ils intègrent le club.

#### **VI – Actions communes de clubs de Ligue pour pallier les manquements de cette dernière**

La situation de la L.R.T.T. nous a poussé à inscrire cette question à l'ordre du jour ainsi qu'à inviter les dirigeants des clubs du sud (Petite-Ile, St Pierre, Les Flamboyants) à participer à notre réunion. Le but était de monter un championnat par équipes entre nos associations et décider des actions à entreprendre.

Les tout derniers événements nous ont permis de nous passer de cette rencontre. Aux dernières nouvelles le président actuel de la Ligue serait prêt à quitter son poste. Un certain nombre de dirigeants de clubs se mettent en avant pour assurer plusieurs fonctions au sein de la L.R.T.T.

Ainsi des personnes se sont positionnées pour composer le Bureau (président, secrétaire, trésorier, vice-président) et d'autres pour faire partie du Comité Directeur.

Pour le T.T.T. Christophe MOUQUET est prêt à reprendre la gestion des Critériums. Marc DUBOURDIEU demandera à faire partie du Comité Directeur. Le président rappelle tout l'intérêt de compter des adhérents du T.T.T. au sein des instances dirigeantes de la Ligue.

Compte-tenu des délais inhérents à l'organisation d'une Assemblée Générale, nous estimons que nous aurons un Comité Directeur « tout neuf » d'ici quinze jours, trois semaines.

En attendant il est prévu de commencer le Championnat par équipes R1 et R2. Si un calendrier a bien été fourni, il est possible qu'il ne soit pas utilisable tel quel (report de dates).

Le premier tour des Critériums « se déroulerait » le 28 octobre au Tampon. Un courrier de réservation de salle a été envoyé au responsable des sports de la municipalité. Nous sommes en attente de sa réponse.

Le président se réjouit du déblocage de cette situation. La L.R.T.T. avait perdu tout crédit auprès de ses partenaires (Jeunesse et Sport, Conseil Général, Conseil Régional, CROS) et de son organisme de tutelle (Fédération).

La prise de conscience collective des clubs et l'implication de certains de leurs dirigeants vont nous permettre de continuer notre activité sur des bases beaucoup plus saines.

## **VII – Travaux de la Commission sportive, composition des équipes**

Le point précédent nous ayant rassuré, nous pouvons débattre de la composition des équipes que nous comptons engager dans le Championnat.

Deux équipes sont prévues : une en R1 et une en R2.

Le président souhaite inscrire des équipes (au moins une) dans un championnat départemental sud ; championnat qui reste à créer.

Après enquête de Christophe MOUQUET auprès des joueurs du club, la Commission sportive nous propose :

### **Régionale 1**

Titulaires : Sylvain BALME, Benoit BROUSSEAU, Alexandre MONTAUBAN, Patrice ROBERT

Titulaires remplaçants : Daniel ETHEVE, Jean-François HOARAU, Christophe MOUQUET, David MOUQUET

Les 4 joueurs cités ci-dessus sont des mutés. Une équipe ne peut présenter deux mutés pour la même rencontre, dans sa composition. Aussi il conviendra de faire « tourner » l'effectif selon les absences prévisibles (travail, indisponibilité) des uns et des autres.

Le capitaine sera à choisir entre Benoit BROUSSEAU et Patrice ROBERT. Le président rappelle toute l'importance et la difficulté de cette tâche (composer les équipes, convoquer les joueurs, déterminer une date de rencontre avec l'équipe adverse).

### **Régionale 2**

Titulaires : Bernard CALTEAU, Frédéric DELCHIER, Expédit MONTAUBAN, Olivier MONTAUBAN, Robert RICHARD

Titulaires remplaçants : Gaétan MAIGNIEN, Audrey PICARD, Patrick SCHILLI

Le capitaine est Robert RICHARD.

Notre Régionale 2 peut nourrir quelques ambitions dans le championnat cette année. Selon l'importance des rencontres, en application des règles édictées, nous pouvons très bien renforcer l'équipe par un des joueurs de la Régionale 1.

### **Départementale**

Nous aurons la possibilité de constituer deux équipes. L'idée de composer une équipe de jeunes joueurs qui « tourneraient » pour les rencontres, est séduisante. Il est demandé à Sandrine THIEN CHOW KANG de prendre contact avec les parents des jeunes concernés pour leur parler de cette

proposition puis dans un second temps d'obtenir que les familles assurent les déplacements sur les lieux des rencontres (région sud de Petite-Ile à St Leu).

Le président est disposé à encadrer l'autre équipe de départementale. Sa composition reste à établir.

### **VIII – Avancement de la commande de tee-shirts et maillots, choix et décision**

La société Image de Marque nous propose des tee-shirts coton floqués (inscription sur le devant et dans le dos) pour un tarif plus intéressant que celui du devis proposé par la société Décathlon.

Nous nous décidons pour commander 100 tee-shirts (tailles à définir) auprès de Image de Marque.

Nous retenons le maillot proposé par la société Décathlon (20 pièces, tailles à définir) pour nos équipes de R1 et R2. Nous étudions la possibilité de faire marquer ces vêtements par la société Image de Marque.

Le président insiste sur la nécessité de donner un tee-shirt à chacun des jeunes licenciés de la saison passée. Ces derniers n'avaient jamais reçu la pièce promise.

Une discussion s'est engagée sur le besoin de faire payer ou pas le tee-shirt à tous les nouveaux jeunes. Il a finalement été décidé de s'en tenir à ce qui avait été prévu (pour mémoire le Comité Directeur avait décidé de vendre à un tarif proche du coût final, les tee-shirts du club) à tout nouvel adhérent qui le désirerait.

Les tee-shirts ont effectivement un coût qu'il faudrait éviter de supporter actuellement. A l'avenir, et toujours en fonction de nos finances, nous pourrions peut-être offrir le vêtement dès l'adhésion.

Nous ne sommes toujours pas en mesure d'inscrire la marque d'un sponsor sur notre équipement. Nous espérons pouvoir trouver une société intéressée par l'opération, avant l'achat des tee-shirts et maillots.

### **IX – Questions diverses**

- Incivilités constatées lors des entraînements de jeunes

Sandrine THIEN CHOW KANG et Christophe MOUQUET attirent notre attention sur des problèmes d'incivilité revenant de manière récurrente dans les entraînements dirigés. Deux jeunes prendraient pour cible un troisième.

Le père de ce dernier a signalé les faits par téléphone à Sandrine et Christophe et désire à juste titre que cette situation cesse.

Les membres du Comité Directeur reconnaissent effectivement les problèmes de comportement des deux jeunes concernés : agitation, perturbation des entraînements.

Un mél. sera envoyé aux parents de ces adhérents afin de leur signaler la situation (qu'ils ignorent peut-être). Une rencontre leur sera proposée afin qu'ils nous donnent leur sentiment sur ces constats.

Le Comité Directeur ne peut laisser passer ces agissements. Nous tenterons de régler tout ceci par la médiation.

Nous rappelons que nous avons un règlement intérieur avec une batterie de sanctions applicables à tout adhérent, jeune ou adulte, ne faisant pas preuve d'esprit sportif.

- Amélioration des conditions de jeu et d'accueil : nous allons acheter de la peinture verte pour repeindre les panneaux d'affichage.

- Carte d'adhérent : Benoit BROUSSEAU est en train de nous préparer des supports qui seront distribués à chaque adhérent et qui seront à produire lors des compétitions de Ligue.
- Benoit travaille aussi sur le jeu du « Fakir » qui devrait nous permettre de récolter quelques fonds lors des compétitions organisées au Tampon. Nous attendons la démonstration avec impatience.
- Le président rappelle qu'il sera nécessaire d'organiser une buvette lors des compétitions se déroulant au Tampon. Toutes les bonnes volontés sont à prendre. Vincent LAGIER se porte déjà volontaire.
- Le président propose, qu'à terme, et en fonction de la santé des finances du club, qu'un certain nombre de mesures incitatives et motivantes soient prises pour les compétiteurs jeunes et adultes. Des gratifications, sous forme d'achat de matériel ou de réduction sur le coût des matériels sont envisagées. Elles viendraient « récompenser » les joueurs (jeunes et adultes) qui progresseraient de manière significative dans leur classement ou/et qui montreraient une véritable implication dans la vie sportive du club : assiduité aux entraînements, représentation du club en compétition, ... Le Conseil d'Administration acquiesce.
- Le président fournira le fichier des licenciés aux capitaines des équipes de R1 et R2. Il enverra de même le calendrier prévisionnel de la Ligue.

**La séance est levée à 20 h 15.**

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vincent Lagier', written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop at the end.